

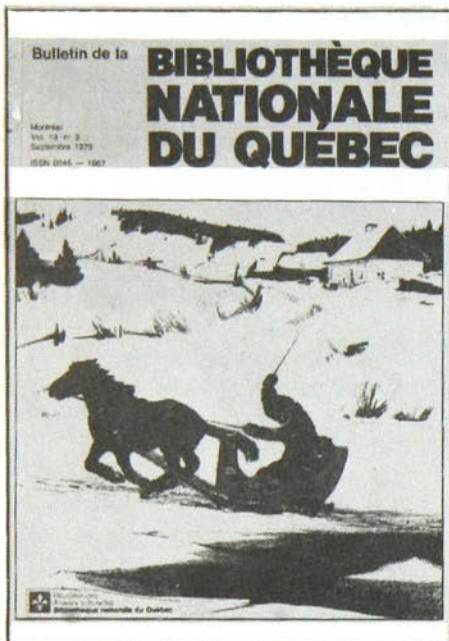
Bulletin de la

# BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Montréal  
Vol. 15, n° 1  
Mars 1981

ISSN 0045 — 1967





Montréal — Vol. 15, n° 1 — Mars 1981

#### DIRECTION

Louis Bélanger

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Anastassia Khouri-St-Pierre,  
*Présidente*

Lise Côté

Nicole Dufresne

Louise Filion

Denis Rivest

#### PHOTOGRAPHIE

Jacques King

(Service de microphotographie)

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement n° 1503  
Dépôt légal — 1<sup>er</sup> trimestre 1981  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0045 — 1967

Reproduction autorisée des textes non  
copyright, sur demande et mention de  
l'auteur et de la source. Les articles  
publiés n'engagent que leurs auteurs.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE  
NATIONALE DU QUÉBEC est publié tri-  
mestriellement. Il est distribué gratuite-  
ment à titre personnel. On peut se le  
procurer en adressant sa demande à la  
Bibliothèque nationale du Québec  
Service des publications  
1700, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec) H2X 3K6

## SOMMAIRE

- |   |                      |
|---|----------------------|
| 1. Dantin épistolier  | Pierre de Grandpré   |
| 2. Centenaire de la naissance de Louis Hémon                        |                      |
| 3. L'exposition <i>Maria Chapdelaine</i>                            | Jean-Rémi Brault     |
| 4. <i>Catalogue de la BNQ: revues québécoises</i>                   | Denis Houde          |
| 5. <i>Littérature acadienne, 1960-1980:</i><br><i>bibliographie</i> | Henri-Bernard Boivin |
| 6. Définition du patrimoine documentaire national                   | Nicole Dufresne      |
| 7. Un Torontois et « la belle Province »                            | Roland Auger         |
| 8. <i>L'information médicale et paramédicale,</i><br><i>1948 —</i>  | Jacinthe Marcotte    |
| 9. Le Dépôt légal des documents<br>cartographiques                  |                      |
| 10. Nouvelles brèves  |                      |

### Nos richesses manuscrites

## III — DANTIN ÉPISTOLIER

L'année 1926 est, pour le style, une année de grand cru dans la correspondance de Dantin. L'écrivain n'est plus seulement ici l'obligé et infatigable donneur de conseils. Il affûte son style, s'exerce un moment à ce qu'il eût pu être toute sa vie (il en prend conscience à maintes reprises dans sa correspondance): un brillant et redoutable joueur, — eût-il seulement été capable, sans craindre de blesser ou de scandaliser, de s'exprimer spontanément et de livrer toujours le fond de sa pensée. Mais à cela, il ne pouvait se résoudre.

Il reste que certaines de ses lettres à Olivar Asselin, en particulier la première, en 1926, ont une verve railleuse qui rappelle le ton des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ou les accents de Figaro, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement, par mimétisme, d'un reflet de la verve d'Asselin lui-même. Citons largement — elle en vaut la peine — la remarquable lettre du 1<sup>er</sup> janvier de cette année-là:

« ...Je ne suppose pas que la finance soit pour vous l'idéal élu et représente la totale béatitude. Vous faites de la finance, je le soupçonne, comme je fais de l'imprimerie et comme d'autres creusent des tranchées. Dans ma so-

ciété mieux organisée, où chacun aurait la besogne qui lui va le mieux, vous vous asseoiriez sur la finance, et vous et moi nous nous ferions imprimer par d'autres. Mais pour l'instant, les lots sont distribués au petit bonheur: il y a d'énormes chapeaux pour de petites têtes, et des grands pieds pour de petits souliers, sans compter ceux qui n'ont ni souliers ni chapeaux. Tout va au hasard de la circonstance; tout dépend de la direction où la cohue vous pousse. C'est pour moi l'étonnement de chaque jour, que l'homme, qui organise tant de choses, qui agence tant de merveilleuses machines, en soit encore à un point si rudimentaire dans l'ordonnance de ses propres activités. Si la moindre usine se permettait dans ses méthodes la moitié de ce laisser-aller imbécile, elle irait à la banqueroute en six mois. Nous avons le trust de l'acier, les magasins Woolworth, le chemin de fer du Pacifique, tous réglés au chronomètre, avec chaque force utilisée et chaque rouage en place. Nous avons en même temps du blé où il faudrait des pommes de terre, des poètes oc-



cupés comme peintres en bâtiment, des manoeuvres employés douze heures par jour et d'autres qui ne trouvent rien à faire du tout...; des philanthropes qui laissent 39 millions pour une chaire de sanscrit, après les avoir arrachés à 39 millions de pauvres diables à la petite semaine. Et ce qu'il y a de plus risible, c'est que nous avons le respect et le culte de ce désordre et le considérons comme une part essentielle de l'univers. Suggérer seulement qu'une société marchant ainsi à la diable est très inférieure à celle des abeilles et indigne du génie humain, c'est tout près d'être un sacrilège. Le président du Pacifique et le dernier galeux sont unanimes sur ce point. Le président du Pacifique veut rester président (ceci peut se comprendre) et le galeux veut rester galeux, ce qui se comprend moins; et la grande masse, qui n'est ni l'un ni l'autre, juge indispensable qu'il y ait non seulement des présidents, mais des galeux... Ce que j'en dis n'est pas pour me plaindre personnellement; je suis depuis longtemps résigné à mon sort et tranquille comme un brahme. Je cultive mon jardin, où poussent quelques radis fibreux et quelques avortons de carottes. Mais, comme spectacle, j'avoue que notre état social me fait l'effet d'une première répétition bâclée à la lueur des chandelles, et où les rôles se tirent à la loterie. Et jamais je ne perdrai ma foi en un avenir plus civilisé, fussent les gains du progrès se former avec la lenteur des couches géologiques, et quelques milliers de précurseurs se voir hués et lynchés comme d'habitude à chaque échelon franchi... »

Dans une autre de ses lettres à Asselin, Dantin écrit: « J'ai toujours cru que la meilleure solution de tous les problèmes mentaux, de tous les

doutes philosophiques, c'est de les noyer dans la bienveillance et la pitié ». C'est la disposition de tempérament qui prédomine dans toutes les correspondances qu'établit cet écrivain. Elle l'y fait apparaître — mieux, à mon avis, que dans son oeuvre poétique ou dans ses récits — comme un maître, comme un esprit d'une clairvoyance et d'une justesse de vues qui jamais ne se démentent. Les deux correspondances à citer le plus généreusement, à cet égard, seraient sans hésitation celles avec le sénateur Prévost et Alfred Desrochers.



Louis Dantin et Rosaire Dion-Lévesque en 1939

À son ami de jeunesse Jules-Édouard Prévost, maintenant sénateur libéral et directeur de *L'Avenir du Nord* où il accueille ses articles, Dantin confie, désabusé, sa conviction d'avoir en quelque sorte raté sa vie par trop de délicatesse, en ne livrant toujours sur toutes choses que la moitié de sa pensée, — tout à l'opposé des nouvelles certitudes des critiques du moment, pourfendeurs, matamores et dénigreur universels (As-

selin, justement, Albert Pelletier, Berthelot Brunet, Valdombre surtout, le « grand ultramontain et tortionnaire — « sans cervelle » — de Sainte-Adèle »). À ce véritable esprit libéral (d'ailleurs particulièrement généreux et attentif à son égard jusqu'à la fin), il livre sa vraie pensée sur un nécessaire repartage des biens de la planète, sur l'essentielle philosophie des Évangiles à laquelle, déplore-t-il, « l'Église se rallie toujours trop tard pour qu'on lui en fasse crédit... ». « Je voudrais avant de mourir avoir pu enterrer un ou deux dictateurs! », écrit-il en 1939. Circonstance pathétique: en septembre 1943, les deux fidèles amis sont devenus aveugles au même moment, et ils écrivent leurs dernières lettres par l'entremise de personnes leur servant de secrétaires, n'ajoutant au texte que leur signature toute tremblée et débous-solée.

C'est dans les lettres adressées au poète Alfred Desrochers — après celles à Asselin et à Beaulieu — qu'il y aurait le plus de passages à puiser pour illustrer le caractère et la vie de Dantin. Celui-ci lui écrit le 22 juillet 1929: « En relisant vos *Vierges folles*, je me sens comme un devoir d'attirer sur elles l'attention et de dire au grand jour tout le bien que j'en pense. J'aime assez le rôle de lanceur de mérites incompris. J'ai « lancé » jadis Nelligan; — puis Alphonse Beaugard; — un peu, je crois, Mlle LeFranc. Je serais enchanté d'avoir une part quelconque à vous faire remarquer et reconnaître. » Il est vrai qu'il ajoute avec lassitude, — nous sommes 15 ans avant sa mort, et il a 64 ans: « ...cela dût-il être mon dernier effort. » Le 19 octobre de la même année, Dantin envoie à Desrochers une longue lettre-confession des plus importantes, dans laquelle il confie notamment avoir jadis perdu la foi après être entré dans les ordres, non par suite de son amour, en Belgi-



## CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE LOUIS HÉMON

que, pour une jolie blonde de seize ans, comme on l'a cru — elle vient tout juste, au seuil de la soixantaine, de rétablir avec lui un contrat épistolaire qui le ravit — mais antérieurement, en raison de pressions intellectuelles auxquelles il était resté imperméable, dans l'enseignement suivi, à Rome, pendant quatre ans (« *alors que la foi m'attirait, explique-t-il, par son seul côté mystique* »). Avec Desrochers, Dantin discute également d'une langue « canadienne » : il trouve chimérique de vouloir développer un français « *indigène, sorte de patois créole qui aurait tout autant de valeur, et commanderait autant de respect, que le « petit nègre » d'Haïti* (lettres du 24 et du 31 mars 1931). D'autre part, il conteste certaines idées obscurément francophobes de Desrochers, qui rêve d'être « *Canadien tout court* » : il lui reproche de nier, suicidairement, quelques siècles de résistance française au Canada. À propos de Simone Routier, il prône les bienfaits possibles du séjour parisien pour l'élargissement de la pensée et son ouverture sur le monde.

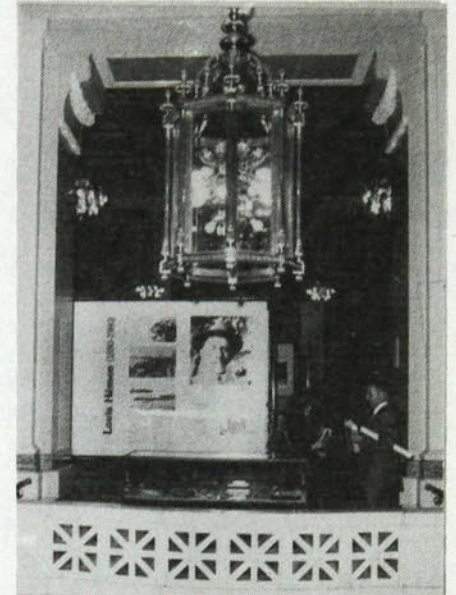
À Robert Choquette qui, pendant six ans, accepte une « critique intime » de ses poèmes manuscrits, Dantin écrit surtout sur des questions de littérature et de poésie, par exemple sur les dangers, même dans le lyrisme, de la pensée diffuse et des excès d'exubérance. Mais au lendemain de *Metropolitan Museum*, les dernières réserves sont tombées et l'accord est parfait.

Les lettres à Rosaire Dion-Lévesque sont plus révélatrices encore quant à la patience et au désintéressement du critique, à sa foi tenace dans les humbles débuts et dans l'amélioration graduelle de nos lettres. En fait, il est récompensé, avec ce poète, par la révélation de Walt Whitman en fort honnête traduction. Dion-Lévesque lui fait lire aussi D.H. Lawrence, Céline et d'autres : ce qui nous vaut, sous la plume de Dantin,

quelques passages de libre et intéressante appréciation sur chacun.

Avant d'en terminer ici avec Dantin, notons qu'il y aurait profit pour nos lettres à publier, outre les deux tomes de correspondance ici proposés, un nouveau recueil de ses *Gloses critiques*, afin de rendre accessibles certaines de ses appréciations littéraires qui n'ont pas encore été réunies en volume et mériteraient certainement de l'être. Il faudrait retenir en particulier certaines pages tout à fait remarquables et toujours actuelles sur des problèmes généraux de littérature canadienne-française qu'il serait aisé de détacher de sa correspondance (et notamment de ses lettres à Desrochers), ainsi que ses grands articles de *L'Avenir du Nord* : par exemple, sa critique du *Menaud, maître-draveur* de Félix-Antoine Savard, celle des *Trente arpents* de Ringuet, ses études sur *Les Opiniâtres* et *Les Engagés du Grand Portage* de Desrosiers. Pour compléter ce volume, il y aurait à regrouper les meilleurs passages des articles qu'il a fait paraître dans *Le Jour* sur des écrivains américains, ainsi qu'un certain nombre des opinions consignées dans sa correspondance sur des écrivains européens ou canadiens d'adoption (Bugnet, Constantin-Weyer, Marie LeFranc...); et enfin de nombreux jugements à l'emporte-pièce, souvent justes et brillants, communiqués entre amis à la suite de diverses lectures étrangères d'il y a un demi-siècle.

**Pierre de Grandpré**  
Conseiller d'édition



Exposition *Maria Chapdelaine*

Les 19 et 20 novembre 1980, la Bibliothèque nationale du Québec a souligné le centenaire de la naissance de Louis Hémon.

Outre l'inauguration, dans la salle de lecture, d'une importante exposition sur l'auteur et son oeuvre et le lancement d'un catalogue et de cinq nouveaux ouvrages de luxe, le public a été invité, ce jour-là, à une table ronde où il a été question de l'actualité du roman *Maria Chapdelaine*. Les participants ont été Ghislaine Legendre du département de français de l'université Laval, René Dionne, du département de français de l'université d'Ottawa, Suzanne Paradis, écrivaine, et Raymonde Héroux, professeure au cégep de Rimouski.

Le lendemain, avec la collaboration de la Cinémathèque québécoise, deux adaptations cinématographiques des oeuvres de Louis Hémon ont été présentées.

## L'EXPOSITION MARIA CHAPDELAINE

On a pu voir *Maria Chapdeleine* de Julien Duvivier. Il s'agit de la plus célèbre adaptation de Louis Hémon à l'écran. Grand Prix du cinéma français en 1934 et classé aux États-Unis parmi les dix meilleurs films étrangers de cette même année, le *Maria Chapdeleine* de Duvivier a assurément beaucoup vieilli, mais demeure un regard émouvant sur un Québec encore très jeune.

A suivi, en deuxième partie, *Monsieur Ripois* de René Clément. Peu de lecteurs de *Maria Chapdeleine* connaissent aussi cet autre roman que l'on doit à Louis Hémon et dont les allures ne sont pas moins étranges et désespérées. L'adaptation soignée et audacieuse qu'en a faite René Clément restera un des grands mariages du cinéma et de la littérature. Les cinéphiles y ont retrouvé avec plaisir un Gérard Philippe bouleversant dans le rôle du séducteur cynique.

Tous ensemble, nous avons (...) voulu souligner le centième anniversaire de la naissance de Louis Hémon, auteur, entre autres, du célèbre *Maria Chapdeleine*.

Déjà des fêtes importantes ont eu lieu dans la région du lac Saint-Jean et, plus particulièrement, à Péribonka. Une exposition groupant des livres et des objets personnels a été tenue à l'université Laval avant de se transporter à Brest, en France.

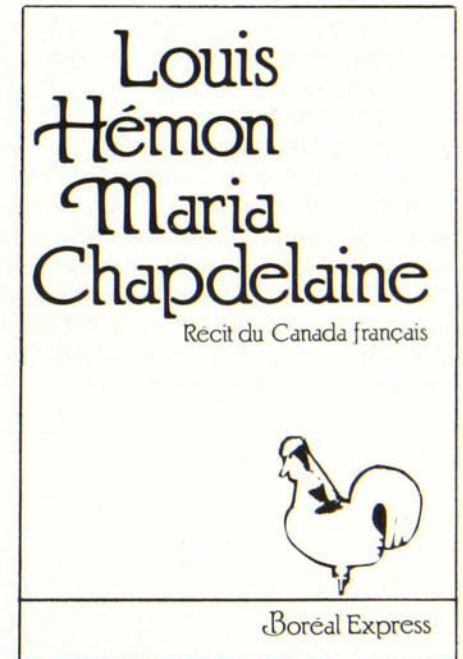
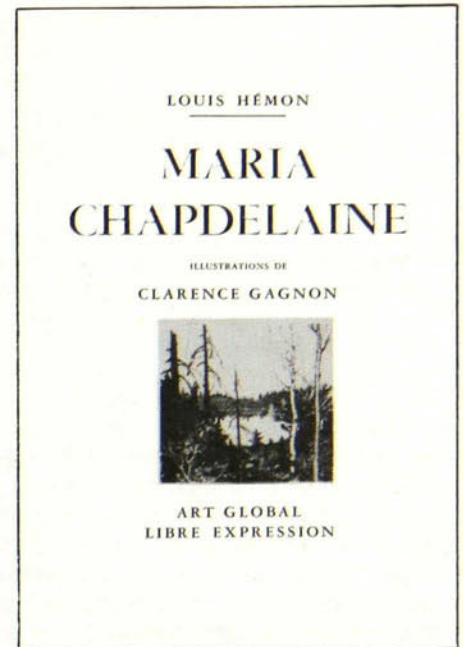
Quant à nous de la Bibliothèque nationale du Québec nous offrons à la collectivité québécoise la publication d'un catalogue bibliographique retraçant l'évolution de l'édition de ce roman que Nicole Deschamps appelle joliment un « conte de neige et d'absence ». Ce catalogue révèle 253 éditions, réimpressions et autres dérivés publiés entre 1913 et 1980, en 21 langues différentes. Les descriptions bibliographiques complètes sont accompagnées de notes concernant la langue d'édition.

Le type d'édition, la reliure ainsi que sa localisation dans les diverses bibliothèques canadiennes. Le catalogue est enrichi de reproductions, d'illustrations en couleurs et en noir et blanc tirées des différentes éditions.

Nous vous offrons (et nous vous invitons à visiter) une importante exposition sur l'auteur et son roman, exposition que nous avons simplement intitulée: « Louis Hémon et Maria Chapdeleine (1880-1980) ».(...)

\*\*\*\*\*

Cette année du centenaire de Louis Hémon a également été marquée par la publication de quelques nouvelles éditions de *Maria Chapdeleine*. Comment ne pas signaler la magnifique édition publiée par la maison Fidès, avec des illustrations d'André Bergeron. Je pense que vous trouverez un grand plaisir à contempler ces illustrations. Et dans la même veine, comment ne pas signaler



la coédition Libre expression — Art global qui nous offrent le *Maria Chapdeleine* avec des illustrations de Clarence Gagnon. On a dit avec beaucoup de raison que cette édition constituait une réussite totale, aussi



bien par la qualité de l'impression du texte que par la reproduction des illustrations de Gagnon.

Les éditions du Boréal Express, pour leur part, nous offrent un *Maria Chapdelaine* qui comporte cette caractéristique d'avoir été réalisé à partir du manuscrit original de l'auteur. Il diffère donc des éditions que nous avons habituellement lues. Et en annexe, Mme Nicole Deschamps signale les variantes.

Les éditions Héritage, quant à elles, publient une bande dessinée tirée du texte du roman, avec des illustrations de Clermont Duval. Cette édition est importante, non seulement parce que j'estime qu'il n'y a pas d'art mineur, mais aussi parce que cette édition contribuera à faire connaître chez les jeunes cette oeuvre de notre patrimoine national.

Enfin, les Presses de l'université de Montréal ont également profité de cette année du centenaire pour publier un important ouvrage intitulé *Le mythe de Maria Chapdelaine*, par les professeurs Nicole Deschamps, Normand Villeneuve et Raymonde Héroux. Il m'apparaît particulièrement opportun de recommander la lecture de cet ouvrage pour nous mieux faire comprendre la place que ce roman a occupée et continuera d'occuper dans notre littérature nationale.

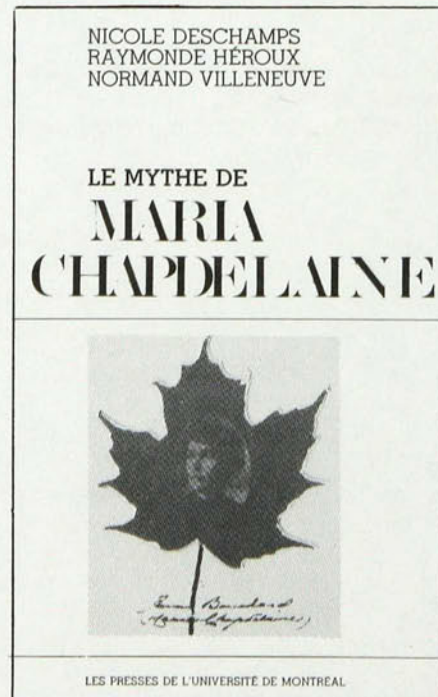
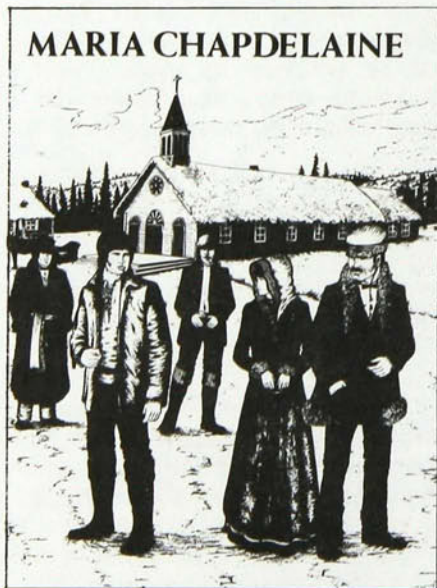
Nous avons donc voulu marquer dignement ce centenaire. (...)

Pour nous, encore une fois, c'est l'occasion de célébrer notre pays, la richesse de sa littérature. Je ne sais plus qui a écrit que c'est « *la littérature qui fonde la gloire des peuples* ». Sans doute est-ce un peu vrai dans notre cas.

Extrait de l'allocution prononcée par M. Jean-Rémi Brault, conservateur en chef, de la Bibliothèque nationale du Québec, lors de la présentation de l'exposition *Maria Chapdelaine*, le 19 novembre 1980.



« Pour un soir » d'André Bergeron



# CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: REVUES QUÉBÉCOISES

La Bibliothèque nationale du Québec publiera, au cours de l'année 1981, un catalogue répertoriant l'ensemble des revues québécoises conservées à la Bibliothèque nationale du Québec.

Ce catalogue comprend les notices des revues publiées au Québec, sous format imprimé, depuis les débuts jusqu'à nos jours. En sont exclues les revues québécoises du secteur public, soit celles du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada.

La publication de ce catalogue permettra aux bibliothèques, centres de documentation, chercheurs ou à toute personne intéressée d'avoir sous la main la liste des revues québécoises disponibles à la Bibliothèque nationale du Québec. En plus des descriptions bibliographiques, ce catalogue comprend les états de collection, c'est-à-dire une description sommaire de ce que la bibliothèque possède sur chaque revue québécoise. La présence de ces états de collection devrait faciliter grandement la localisation des revues québécoises et éviter aux lecteurs de ces revues plusieurs démarches inutiles, en leur fournissant un état complet d'une partie importante des collections de la Bibliothèque nationale du Québec.

Les notices sont classées d'après l'ordre alphabétique des vedettes principales (titres ou collectivités selon le cas) et réparties en deux volumes auxquels s'ajoute un volume d'index.

Le catalogue comprend tous les éléments de la description bibliographique de chaque revue et, en plus, le rappel de vedettes, l'état de collection, la cote de localisation de la publication dans les collections de la Bibliothèque nationale du Québec et le numéro de contrôle des notices dans la banque de données de la Bibliothèque nationale du Québec.

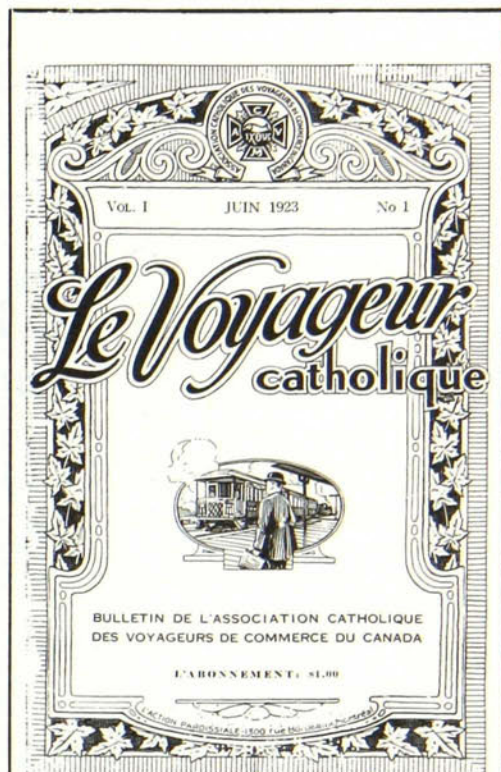
Les états de collection sont présentés sous la forme la plus abrégée possible et comprennent, s'il y a lieu, la numérotation et les dates correspondantes. Ils signalent ce que la bibliothèque possède ou ce qui manque à ses collections, la mention retenue étant la plus courte.

L'accès aux notices est assuré par leur classement alphabétique à la vedette principale et par deux index: un index des auteurs, titres et vedettes secondaires incluant les renvois correspondants; un index des vedettes-matière tirées du *Répertoire de vedettes-matière* de l'université Laval.

La mise à jour de ce catalogue, en ce qui concerne les nouveaux titres de revues soumis au dépôt légal, sera assurée par la Bibliographie du Québec. Par ailleurs, nous prévoyons publier une nouvelle édition de ce catalogue tous les cinq ans, édition qui comprendra tous les changements dans nos collections de revues québécoises depuis l'édition précédente.

Le *Catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec: revues québécoises* sera mis en vente par l'intermédiaire du réseau des librairies de l'Éditeur officiel du Québec.

**Denis Houde**  
Service de catalogage





# LA RENTE

## GUIDE DE L'ÉPARGNE ET DU PLACEMENT

Éditeurs-Propriétaires:  
VERSAILLES-VIDÉCAIRE-BOULAIS (limités),  
Banquiers  
Montréal, Immeuble Versailles, rue St-Jacques, 90

Directeur: **Olivar Asselin**

Paraît les 1er et 15 de chaque mois.  
Service gratuit à quiconque en fera la demande  
aux propriétaires-éditeurs ou à leurs  
correspondants.

### AVANT-PROPOS

LA souscription de l'Emprunt national a mis une fois de plus en lumière un fait qui, au point de vue des relations entre les deux grandes races de ce pays, domine toute la situation politique: à savoir, que nos compatriotes anglais: son: les plus riches, et que nous, les Canadiens-Français, sommes les plus pauvres. Les Canadiens-Français n'ont pas tiré de l'arrière dans l'organisation des Comités. Leur presse à l'unanimité les a exhortés à souscrire, dans leur propre intérêt comme dans l'intérêt du pays. Le clergé, le Barreau, les chefs du travail syndiqué, toutes les grandes forces sociales, ont agi sur eux pour leur faire comprendre la nécessité de soutenir le crédit national. Le résultat de cet immense effort? Dans la province française elle-même, le total des souscriptions purement, incontestablement anglaises, est aux souscriptions purement, incontestablement françaises, dans la proportion de 4, de 5, de 10 à 1.

On argumentera, on ergotera à perdre haleine, pour démontrer que la souscription de dix millions de la *Sun Life Insurance*, par exemple, provenait en partie de Canadiens-Français; et peut-être aura-t-on raison. Mais en définitive qu'aura-t-on prouvé par là, si ce n'est que, pour une proportion considérable, les économies de Jean-Baptiste servent à accroître à son détriment la suprématie financière du Canada anglais.

"Cet argent qui déborde des poches de mon voisin, ce n'est pas lui qui l'a gagné, c'est moi!"

Et après?...

Dès l'instant qu'il passe de mes goussets dans celui de mon voisin pour être

### Figures Financières



L'hon. M. F.-L. BEIÛQUE, Conseil du Roi,  
Président de la Compagnie de Pulpe & de Produits  
d'Eau du Saguenay, Vice-Président de la Banque  
d'Hydro-Électricité, Membre du Conseil d'Administration  
du Chemin de fer Canadien du Pacifique,  
Membre du Sénat Canadien, etc.

affecté au gré de celui-ci et à son profit, mon argent cesse d'être à moi, il est à mon voisin. Un point, c'est tout, et toutes les récriminations du monde ne changeront rien à la chose. Il serait si simple, et si loyal, de reconnaître que

le Canada anglais n'a exproprié personne, volé personne; qu'une conception plus intelligente des affaires, une organisation économique supérieure, sont parmi les causes qui lui ont valu la prépondérance.

Le plus souvent, le Canadien-Français qui prend une police d'assurance le fait pour se débarrasser d'un solliciteur importun, il n'en a pas scruté sérieusement la valeur. Tant mieux si elle le protège. Si elle lui fournit à bon marché une garantie effective, tant mieux. Mais d'autres ont pensé pour lui, décidé pour lui. Et bien heureux encore s'il ne se laisse pas radier avant la deuxième prime, quitte à s'assurer de nouveau, pour les mêmes motifs et avec la même insouciance, à la première occasion. Il y a des centaines d'agents d'assurance parmi nos compatriotes: qu'ils nous disent si ce n'est pas là la vérité!

Le Canadien-Français qui prend de l'Emprunt national sait que c'est un placement sûr et rémunérateur. Mais tandis que le Canadien-Anglais, ayant prévu l'emprunt et arrêté d'avance le montant de sa souscription, téléphone ou écrit aux Comités de bien vouloir envoyer chercher son chèque, lui le Canadien-Français, même s'il est convaincu d'avance qu'il doit souscrire, même s'il a déjà décidé de souscrire, trouve tout naturel de remettre le solliciteur du lundi au mardi, pour lui dire le mardi de repasser le mercredi, le mercredi de repasser le jeudi, et ainsi de suite pendant deux semaines, pour, en définitive, souscrire \$500.

Il y a une autre différence, qui s'observe dans l'appréciation des avantages respectifs de la longue et de la

# LITTÉRATURE ACADIENNE, 1960-1980: BIBLIOGRAPHIE

Afin de mieux faire connaître et apprécier par le public québécois la littérature acadienne parue depuis 1960, la Bibliothèque nationale du Québec, avec le précieux concours de représentants de la collectivité acadienne des provinces de l'Atlantique a présenté, du 2 au 8 mars, un ensemble d'activités comprenant une exposition d'oeuvres littéraires acadiennes, des soirées artistiques, des projections de films, etc. La bibliographie sur la littérature acadienne s'inscrit dans cet ensemble et vise à en prolonger l'effet au-delà du 8 mars. Dans les lignes qui suivent on trouvera quelques précisions sur les critères qui ont présidé à l'élaboration de la bibliographie.

Nous employons ici le terme « littérature » au sens strict pour désigner les oeuvres d'imagination, c'est-à-dire la poésie, le roman, le théâtre, la nouvelle, le récit, la légende, la chanson.

Par « acadienne » nous entendons « acadienne des provinces de l'Atlantique. » Nous faisons référence à la culture de langue française de cette région dont les sources remontent à l'Acadie d'avant la déportation. La bibliographie se limite donc aux auteurs acadiens, que ceux-ci aient publié en Acadie ou à l'étranger. Par ailleurs, il ne s'agit pas d'une bibliographie des auteurs francophones des provinces de l'Atlantique. Nous avons ainsi exclu, sauf erreur, les oeuvres de personnes venues s'établir dans le territoire considéré, même si elles ont pris fait et cause pour cette culture.

Pour ce qui est des catégories de documents retenues, elles se limitent aux monographies et aux périodiques. Les personnes qui souhaiteraient poursuivre plus loin leur étude sur ce sujet, en incluant les articles de revues et de journaux, auraient avantage à consulter l'*Inventaire gé-*



*néral des sources documentaires sur les Acadiens* publié par le Centre d'études acadiennes.

Nous avons choisi d'intituler le présent ouvrage « bibliographie » et non pas « catalogue » parce que notre principal objectif était de faire connaître la littérature acadienne, indépendamment des contingences relatives à la documentation disponible aux fins de l'exposition. C'est ainsi qu'au moment d'écrire ces lignes, nous ne savions pas si tous les titres retracés dans divers répertoires et qui figurent dans cette bibliographie se retrouveraient dans l'exposition. Comme il s'agit d'une bibliographie et non pas d'un catalogue, on trouvera des notes concernant les différentes éditions d'une même oeuvre, mais peu de données matérielles, ces dernières se limitant à la mention du format.

Notre principale source est l'*Inventaire* précité. On trouvera en fin d'ouvrage la liste complète de nos sources.

**Henri-Bernard Boivin**  
Centre bibliographique

# DÉFINITION DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE NATIONAL\*

Le patrimoine est une réalité à la fois matérielle et spirituelle, constituée de biens de famille, — objets transmis de génération en génération, investis d'une valeur sentimentale qui transcende leur valeur monétaire. Il est aussi composé d'apprentissages, de coutumes et d'enseignements transmis par les ancêtres. L'ensemble des héritages matériels et spirituels, privés et communs, s'appelle le patrimoine national.

Le patrimoine documentaire comprend plusieurs catégories: les documents écrits, imprimés et manuscrits, les documents iconographiques, les documents sonores, visuels et ordinaux. Nous nous limiterons ici à définir le patrimoine documentaire écrit et le patrimoine documentaire iconographique.

## LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE ÉCRIT

### Le patrimoine documentaire écrit imprimé

L'histoire de l'imprimerie au Québec a commencé en 1764 et, ce qu'on nomme le livre ancien dans le contexte québécois, comprend les ouvrages publiés entre 1764 et 1820 sur le territoire québécois, ainsi que les ouvrages publiés à l'étranger avant 1800 et qui concernent le Québec. En plus des critères strictement géographiques, l'appartenance des livres anciens au patrimoine documentaire national peut être définie par le sujet, la provenance ou leur influence sur notre évolution culturelle.

Pour la période allant de 1821 à 1967, on estime qu'il y a eu, au Québec, environ 150 000 publications du secteur privé. L'équipe du Bureau de la bibliographie rétrospective en a entrepris la description. Le patrimoine documentaire comprend aussi les autres genres de publications de cette période: les publications en série, les publications gouvernementales ainsi

que les documents dont le sujet est relatif au Québec. Certains documents font aussi partie du patrimoine documentaire en raison de leur provenance ou de leur influence sur des hommes politiques ou des écrivains québécois.

Avec l'introduction du dépôt légal au Québec en 1968, nous avons une meilleure connaissance des divers éléments du patrimoine documentaire imprimé et nous sommes assurés que la très grande majorité d'entre eux sont conservés au moins à un endroit. Le patrimoine documentaire imprimé ne se limite pas seulement aux monographies des secteurs privé et public et aux publications périodiques, mais comprend aussi les cartes et les plans géographiques ainsi que les partitions musicales imprimées.

### Le patrimoine documentaire manuscrit

Les partitions et les textes manuscrits constituent aussi une part importante du patrimoine documentaire. Les manuscrits sont souvent une source inédite fort importante pour la connaissance des éléments du passé collectif ou pour la compréhension de l'oeuvre ou de la vie d'un individu. Ils sont importants non seulement pour la connaissance de notre histoire littéraire ou culturelle, mais encore pour celle de notre histoire économique et sociale. Ils peuvent permettre à un spécialiste de reconstituer l'évolution d'une oeuvre littéraire autant qu'à un individu de refaire l'histoire de ses ancêtres.

## LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE ICONOGRAPHIQUE

Si vous essayez d'imaginer ce qu'était la vie des Québécois d'il y a un siècle, il est bien possible que les premières images qui vous viennent à l'esprit soient celles d'Edmond-Joseph Massicotte ou d'Henri Julien qui ont illustré les coutumes et les gestes ancestraux. Mais le patrimoine

documentaire iconographique ne se limite pas à celles-là. Il comprend aussi les affiches, les programmes de spectacles, les catalogues de mode, les caricatures, les photographies et les illustrations, les cartes postales et l'imagerie religieuse et populaire.

### Les affiches, les programmes des spectacles et les catalogues de mode

À la Bibliothèque nationale du Québec, nous conservons environ 4 000 affiches qui se rattachent pour la plupart au domaine culturel: annonces des spectacles, des services de divers ministères ou des événements particuliers tels que l'Expo 67 ou les Jeux olympiques de Montréal. Ces affiches portent sur la période de 1950 à nos jours, à l'exception d'une série produite pendant la guerre 1914-1918 pour inciter les Canadiens à s'enrôler et à participer à l'effort de guerre en achetant des bons de la Victoire. Les affiches constituent une partie du patrimoine documentaire dont on s'est peu préoccupé jusqu'à maintenant, mais qui est essentielle pour l'étude de l'évolution de notre société de consommation.

Les programmes des spectacles sont complémentaires des affiches et permettent de connaître l'évolution du théâtre et de la vie artistique. La publicité contenue dans les programmes est aussi une source importante de renseignements sur l'évolution des modes et des prix ainsi que sur les techniques publicitaires employées. La source la plus complète de renseignements dans ce domaine est cependant constituée par les catalogues des divers magasins.

\* Résumé d'un texte présenté lors d'une journée sur le patrimoine documentaire organisée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec à Trois-Rivières, le 5 décembre 1980. Le texte complet paraîtra dans un prochain numéro d'*Argus*.



### Les caricatures

La caricature constitue aussi la représentation d'une époque et est une source précieuse de renseignements sur l'évolution des mentalités et des préoccupations collectives de ceux qui nous ont précédés. La caricature, facilement compréhensible au moment de son exécution pour celui qui se tient au courant de l'actualité, nécessite l'apport de l'écrit pour être comprise et interprétée quelques mois ou quelques années plus tard.

### Les photographies et les illustrations

L'invention de Daguerre en 1839 allait instaurer une nouvelle façon de conserver l'information et permettre une visualisation rapide des lieux et des événements lointains. Les illustrations, en général, qu'il s'agisse des reproductions de dessins ou de photographies, constituent une source précieuse de renseignements pour la compréhension et la connaissance du passé.

### Les cartes postales

Les cartes postales sont aussi des représentations visuelles de la réalité qui ont fait leur apparition en Autriche le 1<sup>er</sup> octobre 1869 et qui existent au Canada depuis 1871. Elles constituent souvent des sources fort importantes de documentation pour ceux qui sont intéressés à la recherche iconographique concernant l'architecture, l'urbanisme ou l'histoire sociale du Québec.

### L'imagerie religieuse et populaire

Au Québec, on retrouve surtout des éléments de l'imagerie religieuse: images pieuses, cartes mortuaires, bouquets spirituels, cartes de la Sainte-Enfance. L'imagerie populaire est représentée par des Valentins ainsi que par des cartes de Noël et d'anniversaire.

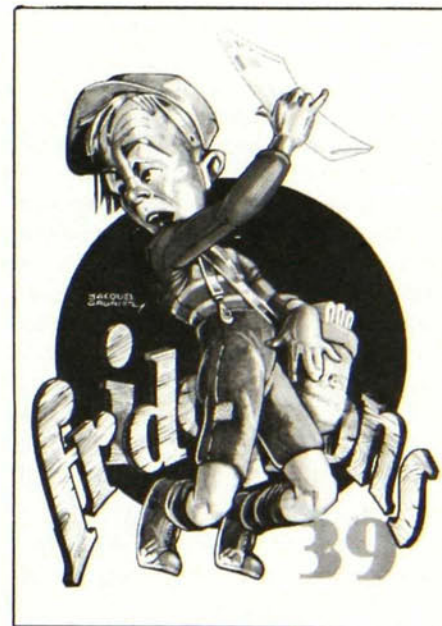


Le parc Lafontaine en 1937. Carte postale

### Essai de définition synthèse du patrimoine documentaire

Nous pourrions maintenant définir le patrimoine documentaire en disant qu'il est l'ensemble de tous les documents écrits, imprimés et manuscrits, iconographiques, sonores, visuels et ordinolingués qui témoignent du vécu et de l'évolution culturelle et sociale des Québécois à un moment ou l'autre de leur histoire.

*Nicole Dufresne*  
Département des manuscrits



## UN TORONTOIS ET « LA BELLE PROVINCE »

Un jeune professeur de Toronto, R.A. Butler, a décidé de se mettre à courtiser « la belle Province. » Le fruit de ses relations: un ouvrage intitulé *Quebec people speak*. Le livre est constitué d'interviews faites par l'auteur à travers tout le Québec. Un périple de 13 000 km l'a conduit chez des personnes de divers milieux: anglophones, francophones, paysans, citadins, gens du spectacle, gens d'église, célébrités et illustres inconnus.

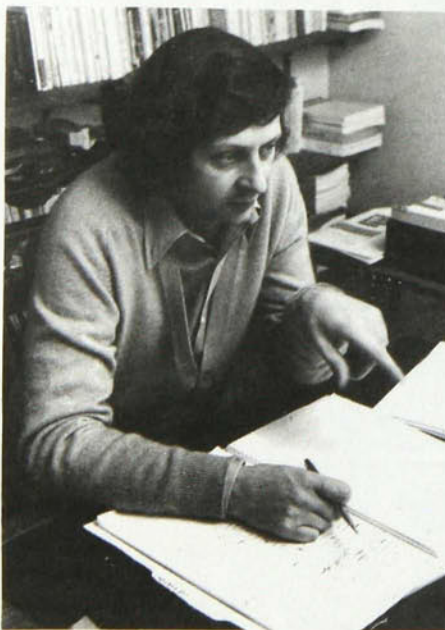
Il est normal que la région de Montréal, qui réunit la moitié de la population du Québec, ait la part du lion. Ce n'est toutefois que le tiers des interviews. L'Estrie, le Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, l'Outaouais et la Côte-Nord ont eu leur part. Des écrivains et journalistes bien connus ici, comme Gilles Marcotte, Jacques Godbout, Évelyne Dumas, de même que des gens du spectacle, comme Yvon Deschamps et Pauline Julien, y voisinent avec des étudiants, des chômeurs, des serveuses, des retraités, des gens d'affaires, des gens de métier, des fonctionnaires.

Le fonds comprend 153 cassettes d'interviews dont une centaine ont été retenues pour le livre, 90 transcriptions textuelles des interviews enregistrées, 103 transcriptions révisées, 2 000 pages dactylographiées formant le texte original et 2 000 autres pages comme texte définitif présenté à l'éditeur, 450 photos complètent cette documentation de base. La Bibliothèque acquerra, de TVO en surplus, les bandes de 4 émissions télévisées sur le même sujet.

La Bibliothèque nationale est heureuse de récupérer ces documents de première main. Il est intéressant de connaître la perception d'un intellectuel torontois à travers les témoignages qu'il a recueillis. Ce professeur en début de carrière amorce en même temps une carrière d'écrivain

par ce livre et a l'intention de poursuivre d'autres enquêtes du genre. Il semble avoir trouvé le filon d'une production prometteuse et l'enthousiasme qu'il y apporte garantit la fécondité d'une oeuvre de bonne qualité.

**Roland Auger**  
Coordonnateur  
des Collections spéciales



Jacques Godbout, écrivain.  
Photo: Direction générale de l'édition,  
ministère des Communications

## L'INFORMATION MÉDICALE ET PARAMÉDICALE, 1948 —

Dans les années 1940, existaient déjà au Québec deux revues de médecine et une revue d'intérêt professionnel qui diffusaient l'information médicale, occupant la plume scientifique de nos disciples d'Esculape.

Malgré l'abondante documentation disponible sur le sujet paraissait, le 16 novembre 1948, le premier numéro de *L'information médicale et paramédicale*. Cette nouvelle publication, indépendante du corps médical, se voulait différente à divers points de vue. D'abord par son aspect, par sa présentation et par sa périodicité plus fréquente. Mais surtout, parce qu'elle s'est refusée à toute attache qui aurait pu devenir lien ou entrave au franc-parler, à la liberté d'expression et à la totale indépendance éditoriale et rédactionnelle.

Le but, pour lequel ce journal a été fondé par le docteur Roméo Boucher, était d'offrir aux médecins une tribune d'expression, une information professionnelle adéquate et un outil nécessaire au maintien de leur culture.

Nous retrouvons donc une chronique intitulée « Libres opinions » qui permet aux médecins et aux étudiants en médecine d'exprimer librement leurs idées et de partager leur expérience, ceci étant indispensables à la profession.

De plus, quand on pense au déluge de publications médicales venant des cliniques, des hôpitaux, des laboratoires et des universités, il était bon d'offrir aux travailleurs médicaux une substance assimilée, simple et imagée, qui leur indiquerait clairement et avec précision les concepts pathogéniques et thérapeutiques issus des sources les plus certaines de la science. Ainsi la revue, par des articles variés, participe à l'enseignement continu du praticien qu'il soit spécialiste ou généraliste. Celui-ci reçoit aussi de l'information théra-



# VIENT DE PARAÎTRE

Maintenant disponible sur microfilm

## L'Information Médicale et paramédicale

1948-1980

Montréal, le 4 mars 1980

Vol. XXXII - No 8

### Un enfant mal nourri doit aussi être soigné

par Susan Goodman (Grande-Bretagne)

peutique des laboratoires grâce à la publicité des maisons de produits pharmaceutiques et autres entreprises intéressées à atteindre le corps médical. Il se tient aussi au courant des activités professionnelles en consultant le calendrier des congrès à travers le monde et les communiqués. Et comme beaucoup d'incertitude agite la profession médicale, il est bon de l'éclairer par des éditoriaux sur les sujets professionnels les plus brûlants.

Dans ce journal destiné à la grande famille médicale, on retrouve aussi des chroniques littéraires, artistiques et historiques, en autres celle du célèbre médecin Jacques Ferron.

Ces années de publication sont le miroir du cheminement de la médecine au Québec, de même que le reflet de l'évolution de la société québécoise. Ainsi, on y retrouve commentés divers événements, par exemple la fin du traditionnel médecin de campagne, la naissance du syndicalisme professionnel, l'assurance-hospitalisation, l'assurance-maladie, la création des C.L.S.C....

Pour venir en aide aux bibliothèques des hôpitaux, des cégeps et des universités et à ceux qui oeuvrent dans le domaine de la médecine au Québec, le service de microphotographie en a fait un microfilm 35 mm disponible en 18 bobines (1948-1978) au prix de 729,00 \$

**Jacinte Marcotte**  
Service de microphotographie

LES recherches récentes sur la malnutrition permettent de mieux comprendre ses causes et d'aborder le problème du traitement d'une nouvelle manière. Les médecins pensaient jusqu'à ce que la malnutrition était uniquement le résultat d'un régime alimentaire insuffisant. Mais un groupe d'experts de l'université de Cambridge, dans l'est de l'Angleterre, a conduit en Afrique orientale et occidentale des re-

cherches qui ont montré que la propriété de l'environnement et un approvisionnement adéquat d'eau non contaminée étaient tout aussi importants que la nourriture. Il est en outre évident que l'état de l'enfant mal nourri est également étroitement lié à certaines maladies, découvertes qui exigent une complète réévaluation des méthodes de traitement de la malnutrition.

Deux réactions distinctes Les enfants atteints de malnutrition tombent dans deux catégories. Certains souffrent du kwashiorkor, avec le gonflement caractéristique de l'abdomen et des pieds, tandis que les autres - atteints de marasme - deviennent d'une maigreur extrême pour ne plus ressembler qu'à des squelettes. Mais qu'est-ce qui détermine l'apparition d'un état plutôt que l'autre ? La

question est fondamentale pour comprendre les causes de la malnutrition et la meilleure manière de la traiter et de l'empêcher. Il y a quelques années, on considérait généralement que le kwashiorkor apparaissait chez les enfants dont le régime alimentaire manquait de protéines, tandis que le marasme était le résultat d'une insuffisance alimentaire. Les analyses détaillées du régime alimentaire de ces deux

groupes d'enfants ont toutefois montré que, bien que tous aient été très insuffisamment nourris, leur régime alimentaire ne présentait pas de différence sensible. Les principales indications concernant les véritables causes de la prédisposition des enfants à un état plutôt qu'à l'autre concernent leur aspect physique.

(suite à la page 2)

### Nouvelles de France - Nouvelles de France - Nouvelles de France

**tonus**

### Essais cliniques d'un antitestostérone Un médicament contre le viol ?

Va-t-on pouvoir traiter la délinquance sexuelle masculine ? L'acétate de cyprotérone semble permettre de déprimer la libido des violeurs, exhibitionnistes et d'aider ceux-ci à vivre normalement.

LES essais de traitement des violences sexuelles par les psychothérapies de divers types se sont toujours soldés par un échec quasi complet. C'est pourquoi l'introduction en thérapeutique d'un antagoniste de la testostérone, dont on sait qu'elle est l'hormone de l'agressivité et de la sexualité, devait retenir toute notre attention. Cet antagoniste compétitif en raison de sa ressemblance chimique avec la testostérone est la cyprotérone. C'est un stéroïde dérivé de l'hydroxyprogestérone. L'acétate de cyprotérone (1,29c méthylène-6 chloro-179c acétatoprogesterone

acétate) a été synthétisé en 1961 par le Dr Viechert des laboratoires Schering. La cyprotérone est un anti-androgène pur et c'est son inconvénient. Neumann a montré, dès ses travaux initiaux (3, 4, 5) qu'en empêchant l'action de *feedback* des androgènes sur les centres hypothalamo-hypophysaires, la cyprotérone augmentait considérablement le taux de gonadotrophine et de la testostérone plasmatique ; d'où l'effacement de l'action anti-androgène au bout de quatre semaines ; par ailleurs la cyprotérone donne chez l'animal une insuffisance surrénalienne.



Le professeur H.P. Klotz  
La chimiothérapie peut permettre de «démarrer» une psychothérapie autrement impossible.

quent, une action antigonadotrope ; d'où un abaissement modéré de la sécrétion testostéronique et par conséquent une facilitation et un maintien des effets anti-androgènes.

#### Mécanisme d'action

L'acétate de cyprotérone (CPA), au contraire, n'est pas seulement un anti-androgène ; il est aussi un gestagène et a, par consé-

quents, une action antigonadotrope ; d'où un abaissement modéré de la sécrétion testostéronique et par conséquent une facilitation et un maintien des effets anti-androgènes. Le produit a d'abord été testé chez l'animal avant de passer à l'expérimentation humaine.

(suite à la page 4)

#### SOMMAIRE

EDITORIAL (Lorraine Trampe (L'hôpital de jour).....)	8
ARTICLE DE TÊTE Susan Goodman (Un enfant mal nourri doit aussi être soigné).....	1
RUBRIQUES	
À pied ou en voiture (Claude Parais).....	10
Calendrier des congrès.....	8, 14, 15
Communiqué.....	8, 9, 11
Contes de Champigny (E. Palascio-Morin).....	9
Histoire (Jacques Ferron).....	10
L'homme qui rit (Jean-Louis Morgan).....	12
Nouvelles de France (M.P. Rossi).....	1
Petites annonces.....	15
COLLABORATION	
Bordeaux J.-M.....	15
Duhamel Roger.....	8
Furon-Bazan O.....	11
Golub Roland.....	10
Hartel François.....	10
Mateu Randa.....	13
POÉSIES	
Hansen Marie-Dominique.....	10
Mason Marguerite.....	10
REVUE DES LIVRES	
Divers.....	12, 15, 16
Médecine.....	7



Ministère des  
Affaires culturelles  
**Bibliothèque nationale du Québec**  
Service de la microphotographie  
1700, rue Saint-Denis  
Montréal H2X 3K6

Tél: (514) 873-7604

# LE DÉPÔT LÉGAL DES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1980, le dépôt légal des documents cartographiques est maintenant en vigueur. Cela signifie que tout éditeur d'une telle catégorie de documents est tenu d'en effectuer le dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

Les documents reçus sont, de façon générale, répertoriés dans la *Bibliographie du Québec*: cette bibliographie nationale est publiée mensuellement et elle est distribuée à des associations et à de nombreux établissements, en particulier à des bibliothèques, tant au Québec qu'à l'étranger. Il est prévu que le signalement des documents cartographiques s'y fera trimestriellement.

En plus des précisions qui suivent, l'éditeur ou l'organisme intéressé peut obtenir tout renseignement complémentaire en s'adressant au Département des cartes et plans, tél. : (514) 873-4408.

## Que doit-on entendre par document cartographique ?

On entend par document cartographique tout document qui a pour objet de situer, selon leurs positions relatives, des objets ou des phénomènes localisables dans l'espace : les cartes géographiques (cartes topographiques, hydrographiques, cadastrales, thématiques diverses) ainsi que les plans (plans des villes, de zonage, des transports en commun...) en font évidemment partie ; d'autres types de documents, tels que des sphères terrestres ou des sphères célestes, et qui répondent à la définition d'un document cartographique, y sont aussi inclus.

## Quand le document cartographique devient-il sujet au dépôt légal ?

Un document est sujet au dépôt légal lorsqu'il est publié, c'est-à-dire lorsqu'il est mis en circulation en vue d'une distribution ou d'une vente pu-

blique ; le document cartographique qui est sujet au dépôt légal est donc un document que le public peut se procurer.

## Le document cartographique doit-il avoir été imprimé ?

Un document cartographique imprimé selon les techniques traditionnelles de l'imprimerie (par exemple, une carte lithographiée) est évidemment soumis au dépôt légal ; est également soumis au dépôt légal un document cartographique qui, parce que la demande ne justifie pas un tirage imprimé, est reproduit à l'unité selon les techniques habituelles de reproduction pour ce genre de document (par exemple, une copie diazo).

## Combien d'exemplaires faut-il déposer ?

Comme le précise l'article 8 de la *Loi de la Bibliothèque nationale du Québec*, chaque document doit être déposé en deux exemplaires. Cependant, un document dont le tirage est inférieur à 50 exemplaires, peut n'être déposé qu'en un seul exemplaire. Dans le cas des documents cartographiques dont la production de copies n'est faite qu'à l'unité et dont le tirage initial est inférieur à 50 exemplaires, un seul exemplaire est exigé.

Comme le précise l'article 7 des règlements, « lorsque les éditions d'un document ne sont pas de qualité uniforme, l'un des deux exemplaires à déposer doit être un des exemplaires de la meilleure édition du document... préparé avec les meilleures matières servant à la production du document ». Dans le cas d'un document cartographique qui est reproduit au moyen de copies diazo soit sur papier, soit sur film plastique, l'exemplaire déposé, ou, s'il y a lieu, l'un des deux exemplaires à déposer, sera sur film plastique parce que de qualité supérieure.

## Quelle mention faut-il inscrire sur les documents ?

Sur tout document visé par le dépôt légal doit apparaître la mention « dépôt légal » suivie de l'indication du trimestre et de l'année auxquels ce dépôt sera effectué. Actuellement, la plupart des éditeurs l'indiquent de la façon suivante :

Dépôt légal — 2<sup>e</sup> trimestre 1980

## Où faut-il faire parvenir le document ?

Les documents cartographiques destinés au dépôt légal devront être enveloppés convenablement, par exemple en les insérant dans des tubes protecteurs. On les fera parvenir au

Département des cartes et plans  
Bibliothèque nationale  
du Québec  
1700, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec)  
H2X 3K6

# NOUVELLES BRÈVES

## Conférences

Le 5 décembre 1980, deux employés de la Bibliothèque nationale étaient invités à parler du patrimoine lors d'une journée sur ce thème organisée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Vous trouverez, dans ce numéro, un résumé du texte présenté par Nicole Dufresne et qui porte sur la définition du patrimoine documentaire national. Ensuite, Fernand Longpré a traité des aspects pratiques et techniques de la conservation, de la préservation et de la restauration des livres et journaux. Monsieur Longpré a insisté, dans son exposé, sur les six points suivants: la connaissance des besoins et des moyens, la rationalisation des ressources, les étapes nécessaires pour assurer une bonne conservation, les précautions à prendre lors de la restauration et l'utilisation maximale des ressources. Durant l'après-midi, deux chercheurs ont parlé de l'importance du patrimoine documentaire pour la recherche et un débat entre les participants sur « Qui a la responsabilité de conserver et de diffuser le patrimoine documentaire québécois? » a clôturé la journée.

## Contrat de production de RADAR

L'excellence des services professionnels fournis par la firme Microstor inc. a incité le ministère des Affaires culturelles à renouveler le contrat de production du *Répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR)*. C'est ainsi que les parties intéressées se rencontraient au Ministère, le 21 juillet dernier, pour signer un contrat de trois ans permettant la réalisation des volumes 9, 10 et 11 de 1980 à 1983 inclusivement, afin d'indexer 27 000 nouveaux articles de revues.

La signature du contrat avait été précédée d'une révision du devis technique par un comité des responsables de la Bibliothèque nationale du Québec de même que d'un « Appel préliminaire d'offres de services pour RADAR » publié dans les quotidiens *La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *Le Soleil* et *Le Journal de Québec* du 2 mai 1980.

## Nouvel équipement de saisie à la Coordination de l'informatique

Dans la dernière semaine de novembre, le Secteur exploitation a reçu son nouvel équipement de saisie qui remplacera le matériel UNIVAC actuel quand le Bureau central de l'informatique du ministère des Communications aura remplacé son propre ordinateur UNIVAC par un ordinateur IBM.

Cet équipement, loué de la compagnie COMTERM, est constitué de trois unités d'affichage cathodique et d'une imprimante servant aux listes et aux rapports (tels que la validation des bordereaux saisis) qui, encore maintenant, nous parviennent en différé par courrier de Québec.

Fin août 1981 est la date prévue pour la mise en opération du nouvel équipement.

## Diaporama sur la Bibliothèque nationale du Québec

Chaque semaine amène à la BNQ des groupes de visiteurs qui veulent en savoir davantage sur l'institution.

Ces groupes composés de personnes diversement curieuses des différentes fonctions de la BNQ pourront assister à la projection d'un diaporama à l'occasion de leur visite.

Ce diaporama se veut un moyen de promotion, une introduction condensée à l'histoire, aux fonctions et services offerts par la maison.



Éventuellement reproduit en plusieurs exemplaires, le diaporama pourra, sur demande, être prêté à d'autres bibliothèques ou d'autres milieux de la documentation qui en feront la demande. Il contribuera, nous l'espérons, à faire connaître mieux ce lieu de conservation et de mise en valeur du patrimoine.

## Visites organisées de la BNQ à intervalles réguliers

En dehors des groupes de visiteurs qui se présentent à la BNQ, se trouvent des individus intéressés à mieux connaître les fonctions et services offerts par l'institution.

Pour répondre à cette attente, le Service de l'aide aux lecteurs participe à l'accueil de ces individus en les invitant à des visites organisées pour eux à intervalles réguliers.

Il suffit à ces intéressés de laisser leur nom et numéro de téléphone de façon à ce que l'on puisse communiquer avec eux aux moments où ces visites s'organisent.

L'essai de ce nouveau type d'accueil a donné d'excellents résultats jusqu'à maintenant car cela contribue efficacement à faire connaître davantage, par un contact direct, la BNQ aux usagers.

# PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

## MICROÉDITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE Catalogue 1980-1981

*Microéditions de la Bibliothèque : catalogue. Annuel. — Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1979 —*

*Fait suite au Catalogue des microéditions, 1974-1978.*

*Rédigé au Service de microphotographie par Richard Thouin.*

ISSN 0707-848X

Catalogue de vente de documents reproduits sur microfilms ou microfiches par la Bibliothèque nationale du Québec. On trouve dans ce catalogue des publications en série courantes et rétrospectives, des secteurs privé et public; des monographies anciennes, contemporaines et précieuses (livres rares, livres d'artistes); des atlas, cartes et plans; des fonds d'écrivains et d'artistes; des documents de travail (rapports, etc.); des thèses et des microéditions originales. Les notices sont présentées selon l'ordre alphabétique des vedettes principales (auteurs, titres). Liste des publications en série et liste des atlas, cartes et plans.

**Distribution gratuite aux organismes qui en font la demande par écrit à la Bibliothèque nationale du Québec.**



## BIBLIOGRAPHIE DE BIBLIOGRAPHIES QUÉBÉCOISES

*Bibliographie de bibliographies québécoises, compilée par le Centre bibliographique sous la direction d'Henri-Bernard Boivin. — Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1979. — 2 vol.*

ISBN 2-400-00074-3

1<sup>er</sup> supplément, 1980, 145 p. ISBN 2-550-00630-5

Ce répertoire a pour but d'assurer une meilleure diffusion à l'inventaire permanent des bibliographies québécoises tenu à jour au Centre bibliographique. L'ouvrage principal porte sur les bibliographies parues sous forme de monographies et de périodiques. Avec le premier supplément, on inclut également les bibliographies sous forme d'articles de périodiques. Le terme « bibliographie » est interprété au sens large pour inclure non seulement les listes de livres, mais également les catalogues de bibliothèques, d'éditeurs, etc., les discographies, les filmographies, les listes de manuscrits, etc. Les notices se présentent par ordre alphabétique de grandes rubriques (sujets), puis par ordre alphabétique des compilateurs et des titres. Index des auteurs, titres et vedettes-matière.

**Distribution gratuite aux organismes qui en font la demande par écrit à la Bibliothèque nationale du Québec.**

